

Inscription

Sur dossier de candidature soumis à une commission pédagogique composée du responsable de la formation et de membres de l'équipe pédagogique.

Contenu du dossier :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- toutes les pièces administratives relatives au parcours universitaire ou professionnel du candidat ;
- un diplôme de connaissance de la langue française délivré par le Centre International d'Études Pédagogiques, le DELF ou le DALF ou un test de connaissance du français pour les étudiants originaires d'un pays non francophone.

Coût de la formation

Le montant de la formation est payable en plusieurs fois. Les candidats peuvent éventuellement bénéficier d'un congé ou d'un droit individuel à la formation et d'une prise en charge par leur employeur.

Droits d'inscription : 300 €

Financement employeur ou organisme collecteur : 700 €

Évaluation

Le mode d'évaluation retenu est un Grand Oral, sous la forme d'une discussion d'une durée de trente minutes avec un jury composé de trois enseignants du certificat et il porte sur l'ensemble des blocs d'enseignement dispensés dans le cursus. Au terme de l'oral, le jury attribue une note sur 20.

Le certificat est délivré aux candidats ayant obtenu au moins la moyenne à l'épreuve du Grand Oral.

Responsable de la formation :

Franck FRÉGOSI
Professeur des universités à Sciences Po Aix

Renseignements et inscriptions :

Dominique LÉGER
04 42 17 05 27

Mathilde HIMÉDA
04 42 17 04 74

formation.continue@sciencespo-aix.fr



Certificat

Pluralité religieuse, Droit, Laïcité et Sociétés



Présentation

du certificat

Ce certificat traduit la volonté de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence d'apporter une contribution à la compréhension des différents défis liés à la diversification du paysage religieux en France et à sa gestion publique en régime de laïcité.

Il s'agit de dispenser une formation universitaire de qualité, destinée à toute personne intéressée par les différents niveaux de la gestion pratique de la pluralité religieuse, dans la France contemporaine (sociologique, juridique, administratif, financier...).

Ce certificat a été réalisé avec le soutien financier du Ministère de l'Intérieur.

Cette formation s'adresse en priorité :

- Aux étudiants niveau baccalauréat ou assimilé (pour les étudiants étrangers) intéressés par la compréhension des relations entre les pouvoirs publics et les institutions religieuses et culturelles
- Aux cadres associatifs, personnels culturels et aumôniers dans les services publics (armées, hôpitaux, prisons...)
- Aux élus locaux
- Aux personnels des collectivités territoriales
- Fonctionnaires de l'Etat
- Personnels hospitaliers
- Responsables des ressources humaines confrontés à la gestion de demandes religieuses en entreprise.



Objectifs

Ce projet se présente sous la forme de trois modules d'enseignement couvrant les champs des disciplines historiques, juridiques et celui des sciences sociales et d'un séminaire thématique.

Cette formation vise à développer les compétences suivantes :

- La compréhension et la maîtrise pratique des divers aspects de la gestion des organismes culturels, des associations religieuses, les statuts des ministres du culte et des lieux de culte en régime de laïcité.
- Une meilleure connaissance et prise en compte de la diversité des expressions religieuses et philosophiques dans la France contemporaine et le bassin méditerranéen.
- Une connaissance avancée des enjeux et des relations administratives et financières entre les organismes culturels et les pouvoirs publics.
- Une meilleure gestion des défis religieux en entreprise.



Programme

des unités d'enseignement

Cours obligatoires & séminaires - 148 heures

138 heures de cours obligatoires.
10 heures de séminaires thématiques.

Les cours et les séminaires ont lieu sur deux jours consécutifs, le mercredi et le jeudi, une fois par mois de septembre à juin.

Module histoire

- Religions et Etat en France - 10h
- Histoire de la pluralité religieuse en France : institutions, organisations, mutations (Judaïsme/ Christianisme/Islam) - 18h

Module juridique et institutionnel

- Droit Français des Religions et de la Laïcité - 40h
- Liberté de conscience, Religions et Europe - 20h
- Etat, Droit et Religion en Méditerranée - 10h

Séminaires thématiques

Cinq séminaires de deux heures chacune sous la forme de visites de terrain, de conférences-discussions délivrées par des membres de la fonction publique en charge de la question des libertés publiques et des cultes, des acteurs de la gestion du pluralisme religieux et de la laïcité (dialogue interreligieux, responsables associatifs, mouvements laïques...) ou des administrateurs du culte.

